

COMPTE RENDU

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2015



Conseil d'administration

2

Les temps forts de l'Assemblée générale

4

Débat avec les actionnaires

6

Résultat du vote des résolutions

7

Depuis son introduction en bourse, Crédit Agricole S.A. a pris l'habitude d'aller régulièrement à la rencontre de ses actionnaires en organisant, tous les deux ans maintenant, son Assemblée générale en région. Réunie le 20 mai 2015 à Lille sous la présidence de Jean-Marie SANDER, Président du Conseil d'administration, l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A., a rassemblé plus de 800 actionnaires.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par Messieurs Dominique LEFEBVRE et Jacques BOUIN, en leur qualité respective de Président et de Vice-Président de la SAS Rue La Boétie, société holding qui porte la participation des Caisses Régionales au capital de Crédit Agricole S.A. Le Secrétariat de l'Assemblée générale était assuré par Joseph d'AUZAY, Secrétaire général de Crédit Agricole S.A.

Les actionnaires, qui représentaient **76,29 %** des droits de vote, ont adopté l'ensemble des résolutions proposées, avec des taux d'approbation se situant entre 87,4 % et 99,9 %. Les résultats du vote de l'ensemble des résolutions figurent en page 7.

La retransmission de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la société : www.credit-agricole.com, rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

Elus par l'Assemblée générale :

- * M. Jean-Marie SANDER
Président du Conseil d'Administration
Président de la CR ALSACE-VOSGES
- * SAS Rue La Boétie représentée par M. Dominique LEFEBVRE
Vice-Président du Conseil d'Administration
Président de la CR VAL DE FRANCE - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie
- * M. Jack BOUIN
Vice-Président du Conseil d'Administration
Directeur Général de la CR d'AQUITAINE – Premier Vice-Président de la FNCA
Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
- * M. Roger ANDRIEU
Président de la CR des CÔTES D'ARMOR
- * Mme Pascale BERGER
Représentant les Salariés des Caisses Régionales de Crédit Agricole
- * Mme Caroline CATOIRE
Directeur Financier de la société METALOR - Administrateur de sociétés
- * M. Pascal CELERIER
Directeur Général de la CR de PARIS et d'ILE DE FRANCE
- * Mme Laurence DORS
Directeur Associé de THEANO ADVISORS - Administrateur indépendant de sociétés
- * M. Daniel EPRON
Président de la CR de NORMANDIE
- * Mme Véronique FLACHAIRE
Directeur Général de la CR du LANGUEDOC
- * M. Jean-Pierre GAILLARD
Président de la CR SUD RHÔNE ALPES
- * Mme Françoise GRI
Administrateur de sociétés
- * Mme Monica MONDARDINI
Administrateur Délégué de CIR S.p.A
Administrateur Délégué de « Gruppo Editoriale L'Espresso »
- * M. Gérard OUVRIER-BUFFET
Directeur Général de la CR LOIRE HAUTE-LOIRE
- * M. Jean-Louis ROVEYAZ
Président de la CR de l'ANJOU et du MAINE

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale (suite)

- * M. Christian STREIFF
Vice-Président du groupe SAFRAN
- * M. François THIBAULT
Président de la CR CENTRE LOIRE
- * M. François VEVERKA
Administrateur de sociétés

Représentant les Organisations Professionnelles Agricoles - désigné par arrêté :

- * M. Xavier BEULIN
Président de la FNSEA

Elus par les salariés (Crédit Agricole S.A.-UES) :

- * M. François HEYMAN - Représentant les Salariés (Cadres)
- * M. Christian MOUEZA - Représentant les Salariés (Techniciens)

Les temps forts de l'Assemblée générale

Le Président Jean-Marie SANDER, après avoir ouvert l'Assemblée générale et constitué le Bureau, a souligné que l'Assemblée est l'occasion, pour Crédit Agricole S.A., leader du CAC 40 pour le nombre d'**actionnaires** individuels¹, de prolonger le **dialogue** que la société entretient avec eux tout au long de l'année, en particulier au travers des réunions organisées en région, en collaboration avec les Caisses régionales, et des échanges avec les membres du Comité de liaison des actionnaire, présents à Lille.

Un **film**, « **Paroles d'actionnaires** », a ensuite été projeté, illustrant le regard porté par quelques-uns d'entre eux sur les faits marquants de l'année 2014.

Dans son **discours**, Jean-Marie SANDER a souligné que, malgré une conjoncture morose, le Crédit Agricole a affiché, en 2014, les meilleurs résultats des banques françaises². L'événement marquant de l'exercice a été la publication du Plan à Moyen Terme, qui précise les orientations stratégiques et les objectifs de Crédit Agricole S.A. à l'horizon 2016. A propos de la loi Florange, qui impose aux entreprises d'accorder le droit de vote double aux actions inscrites depuis deux ans au nominatif, Jean-Marie Sander a précisé que le Conseil propose, comme le permet la loi, de déroger à cette disposition, car il ne lui a pas paru souhaitable de diminuer le poids des actionnaires minoritaires, dont la plupart sont au porteur (c'est l'objet de la 23^{ème} résolution).

Le Président de Crédit Agricole S.A. a annoncé qu'il mettrait fin à ses fonctions avant la fin de l'année.

Les bons résultats dégagés par Crédit Agricole S.A. en 2014 lui permettent de poursuivre sa politique de **distribution de dividende**, en proposant à l'Assemblée générale un dividende de 35 centimes d'euros par action payable, au choix de l'actionnaire, en numéraire ou en actions. Par ailleurs, les actionnaires répondant aux critères d'attribution du dividende majoré se verront offrir une majoration de 10% du montant du dividende, en application de la disposition votée par l'Assemblée générale de 2011.

S'agissant de la **gouvernance**, Jean-Marie SANDER a rappelé que le Conseil d'administration et ses quatre comités spécialisés ont connu en 2014 une activité soutenue, avec 29 réunions tenues au cours de l'année et un taux d'assiduité atteignant globalement 99%. Le comité des rémunérations a travaillé de façon approfondie sur le dossier des **rémunérations** des dirigeants mandataires sociaux qui font l'objet, dans le secteur bancaire, d'un encadrement plus strict que dans les autres secteurs d'activité.

Une **vidéo** présentant les grands axes de la **politique de rémunération** de Crédit Agricole S.A. et les composantes de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux a ensuite été projetée.

Le Directeur Général, Jean-Paul CHIFFLET, dans son intervention, a tout d'abord rappelé les bons **Résultats** de Crédit Agricole S.A. en 2014 (son résultat net part du groupe atteint 2,3 milliards d'euros). Ces résultats sont le fruit des mesures d'adaptation et de recentrage mises en œuvre depuis trois ans avec, notamment, l'adaptation des métiers de la banque de financement et d'investissement et des services financiers spécialisés, les opérations de cession d'entités ou d'activités. C'est ainsi que Crédit Agricole S.A. et le Groupe ont renoué avec la rentabilité en 2013, tout en réduisant leur profil de risque ; ces résultats permettent de renforcer la structure financière et les ratios de solvabilité du Groupe.

Le Directeur général est revenu sur les **axes stratégiques du Plan à Moyen Terme**, en donnant quelques illustrations dans les **développements récents** du Groupe :

¹ Source : société

² Source : société

- la transformation digitale dans la banque de proximité, dans laquelle les Caisses régionales et LCL sont activement impliqués ;
- les synergies de revenus entre les différents métiers, par exemple entre le crédit à la consommation ou les assurances et les Caisses régionales ;
- le développement ciblé et mesuré en Europe, essentiellement par croissance organique, par exemple celui d'Amundi et de Crédit Agricole Assurances en Pologne ;
- l'investissement dans les ressources humaines, la performance économique et la maîtrise des risques, où les résultats sont conformes, voire en avance, aux objectifs du Groupe.

Le Directeur général a également rappelé l'engagement concret du Groupe dans la **responsabilité sociale d'entreprise**, centrée sur deux thèmes : la transparence et le dialogue avec les parties prenantes et le financement de la transition énergétique. Il a indiqué que Crédit Agricole S.A. a pris la décision de ne plus financer les projets de mines de charbon et les exploitants spécialisés dans cette énergie fossile.

➤ Questions adressées à la société préalablement à l'Assemblée générale

Une synthèse des questions posées par des actionnaires avant l'Assemblée générale et des réponses apportées par le Conseil a été présentée par Joseph d'AUZAY, Secrétaire de séance, avant l'ouverture des débats avec la salle. Ces questions portaient sur les sujets suivants :

- *L'arrêt et le transfert des activités situées dans les paradis fiscaux et les centres financiers offshore,*
- *La gouvernance et le contrôle, la maîtrise de l'activité de titrisation, la perception des jetons de présence par les dirigeants du Groupe,*
- *La rémunération du Livret A,*
- *Le montant de la retraite du Directeur général,*
- *Le statut (au porteur ou nominatif administré) des actions Crédit Agricole S.A. créées dans le cadre du paiement du dividende en actions.*

L'intégralité des réponses du Conseil d'administration à ces questions a été publiée et reste disponible sur le site Internet de la société, www.credit-agricole.com - rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

➤ Questions orales

Au cours du débat avec les actionnaires, une dizaine de questions a été posée. Elles ont principalement concerné :

- *Le provisionnement de la cotisation au Fonds européen de résolution,*
- *La rémunération du Directeur général rapportée à la rémunération moyenne des salariés du Groupe,*
- *Les relais de croissance du Groupe,*
- *Le financement de l'extraction de charbon aux Etats-Unis et des centrales thermiques au charbon,*
- *La recherche des bénéficiaires des contrats d'assurance-vie,*
- *Le maintien des agences avec le développement de la banque multicanal,*
- *La sortie des paradis fiscaux.*

Après avoir constaté qu'avec 76,29 % des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par Internet, le quorum était atteint, le Président a fait procéder au vote des résolutions des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire.

Résultats du vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire		% Pour	% Contre	% Abstention
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014	99,7%	0,2%	0,1%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014	99,8%	0,2%	<0,1%
3	Dotation de la réserve légale par prélèvement sur la réserve spéciale des plus-values à long terme	>99,9%	<0,1%	<0,1%
4	Affectation du résultat de l'exercice 2014, fixation et mise en paiement du dividende	99,9%	<0,1%	<0,1%
5	Option pour le paiement du dividende en actions	99,9%	0,1%	<0,1%
6	Transfert d'une partie des primes d'émission vers un poste de réserves distribuables	99,9%	<0,1%	<0,1%
7	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	92,8%	7,2%	<0,1%
8	Ratification de la cooptation de M. Roger ANDRIEU en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Marc POUZET	92,5%	7,5%	<0,1%
9	Nomination de M. François THIBAULT en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Jean-Louis DELORME, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier	92,3%	7,7%	<0,1%
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Roger ANDRIEU, pour une durée de trois ans	92,3%	7,7%	<0,1%
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Pascale BERGER, pour une durée de trois ans	93,1%	6,9%	<0,1%
12	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pascal CELERIER, pour une durée de trois ans	91,9%	8,1%	<0,1%
13	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Monica MONDARDINI, pour une durée de trois ans	90,4%	9,6%	<0,1%
14	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Louis ROVEYAZ, pour une durée de trois ans	92,0%	8,0%	<0,1%
15	Renouvellement du mandat d'administrateur de la SAS RUE LA BOETIE, pour une durée de trois ans	87,4%	12,6%	<0,1%

Résultats du vote des résolutions (suite)

16	Maintien à 1 050 000 euros de l'enveloppe des jetons de présence	97,5%	2,4%	<0,1%
17	Avis sur les éléments de rémunération attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean-Marie SANDER, Président du Conseil d'administration	93,4%	6,6%	<0,1%
18	Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean-Paul CHIFFLET, Directeur Général	92,5%	7,4%	0,1%
19	Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à MM. Jean-Yves HOCHER, Bruno de LAAGE, Michel MATHIEU et Xavier MUSCA, Directeurs Généraux Délégués	92,8%	7,1%	0,1%
20	Avis sur l'enveloppe globale des rémunérations versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants effectifs et aux catégories de personnels identifiés	96,9%	3,1%	<0,1%
21	Approbation du plafonnement de la rémunération variable des dirigeants effectifs et des catégories de personnels identifiés	93,6%	6,3%	<0,1%
22	Autorisation au Conseil d'administration d'acheter les actions ordinaires de la société	99,7%	0,3%	<0,1%

Assemblée Générale Extraordinaire		% Pour	% Contre	% Abstention
23	Modification de l'article 10 des statuts afin de ne pas conférer de droit de vote double aux actions ordinaires de la Société, conformément au dernier alinéa de l'article L.225-123 du Code de commerce	99,8%	0,2%	<0,1%
24	Modification de l'article 24 des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce relatif à la <i>record date</i> , désormais fixée à J-2 avant la date de l'Assemblée générale	>99,9%	<0,1%	<0,1%
25	Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions ordinaires	99,7%	0,3%	<0,1%
26	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	>99,9%	<0,1%	<0,1%